

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 311

**Artikel:** Un colonel s'en prend au pouvoir politique  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028566>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un colonel s'en prend au pouvoir politique

Max Kummer, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Berne, colonel, et jusqu'il y a peu, chef de l'artillerie à l'état-major du 2e corps d'armée, a le droit d'exprimer son opinion, sur l'armée comme sur les autorités politiques.

Qu'il le fasse au cours du rapport annuel de la brigade-frontière 5, puis que son exposé soit repris comme information du service « Armée et Foyer » dépasse les limites de la liberté d'expression communément admise par des censeurs qui sont ses collègues. Que ce texte soit distribué avec la mention « à l'usage exclusif du service » à tous les commandements d'unité des troupes d'aviation et de DCA, c'est un abus de fonction.

Dans ce pays où la discipline et le sens de la hiérarchie sont des valeurs tellement estimées, il semble que le pouvoir politique laisse aux officiers supérieurs une liberté d'action dont aucune catégorie de subordonnés ne peut se prévaloir. Dans

la troupe, par exemple, les opinions non conformes sont pourchassées, réprimées (voir la dureté de la répression contre les membres des comités de soldats et les éditeurs des journaux de casernes), alors que certains officiers bombent le torse en toute impunité.

Dans l'immédiat, deux remarques : il ne s'agit pas de peindre le diable sur la muraille, la Suisse des colonels n'est pas pour demain; mais d'autre part, il est temps que l'officine de la « défense spirituelle », Armée et Foyer, disparaisse : après les intellectuels, les journalistes, les militants de gauche, c'est maintenant le Conseil fédéral qui entre sur la liste des ennemis « intérieurs »; ce sale travail doit cesser; les économies budgétaires du DMF, voilà l'occasion rêvée !

Ci-dessous, quelques extraits<sup>1</sup> de l'exposé en question (adaptés en français par nos soins).

<sup>1</sup> Le texte intégral peut être obtenu, contre trois francs, à « Focus », Postfach 161, 8033 Zurich (CCP 80-659 99).

Tout d'abord le diagnostic :

« Que l'on ne cherche pas plus loin ! Les causes plus profondes (du malaise) sont tellement profondes qu'elles résistent à tout enjolivement : l'armée est abandonnée; elle est abandonnée par le pouvoir politique, et elle doit pour ainsi dire résister seule à l'ennemi, par l'intermédiaire de ses cadres. Et plus tard elle se voit réduite à une justification solitaire, plus le fossé de son isolement se creuse ».

Ensuite les responsables :

« Il y a environ un an — nous entrons dans la deuxième année après cet événement — des recrues m'ont apporté un journal, qui se disait le magazine de la nouvelle génération, et qui renfermait une interview exclusive du président de la Confédération. Ce dernier répondait sur le point suivant : croyait-il en la paix, comme but à atteindre ?

» Et le président répondait : « Je suis d'avis qu'il n'y a plus de place en Europe pour une guerre. Les guerres conventionnelles telles que les a subies l'Europe font maintenant partie du passé; et je ne crois même pas à une nouvelle guerre mondiale; je n'y crois tout simplement plus; car les intérêts en jeu sont tels aujourd'hui que personne ne pourrait prendre la responsabilité d'engager les hostilités (...)

» Et les recrues pensaient que c'était fort de tabac de les obliger à accomplir un service militaire dans ces conditions, un service comprenant de surcroît une formation à la guerre conventionnelle, alors même que le pouvoir exécutif suprême était d'avis qu'une telle guerre en Europe était exclue (...)

» On ne peut désarmer l'armée de manière plus polie, et la jeunesse ne peut exprimer de façon plus claire que le service militaire est une obligation inutile. La confusion semble totale. »

Le dilemme fondamental :

« Celui qui prétend que l'URSS est devenue trop puissante, est réputé maintenant vouloir la guerre, et agir à l'encontre de la raison d'Etat, à l'encontre de la neutralité, à l'encontre du profit que procurent les relations commerciales avec l'Etat. De cette façon, la réalité est retournée comme un gant. Nous en arrivons à nous persuader que toute parole prononcée sur ce qui se passe à l'Est est un appel à la guerre, et les mercenaires de Moscou dans notre pays sautent à la gorge de toute personne qui dit le contraire ».

Les incompétences :

« Notre pouvoir politique répond à tout cela par une incompétence totale (...) « S'il veut une armée, il doit avoir le courage de dire pourquoi, non pas dans des mots vides et un patriotisme creux, mais à travers l'actualité qui parle d'elle-même. Cela n'est pas l'affaire du responsable du DMF, et encore moins celle des militaires, mais c'est le devoir du pouvoir politique, des secrétaires de partis aux parlementaires et aux magistrats; eux seuls ont encore à leur disposition les moyens indispensables pour influencer l'opinion; mais là, on ne rencontre rien d'autre qu'indifférence, découragement et capitulation anticipée (...)

Et les couplets anticomunistes de rigueur :

« Nous n'avons pas les moyens de dire à notre jeunesse quelle est cette tragédie à laquelle nous assistons impuissants, d'éclairer ce despotisme pour notre jeunesse, du moins celle qui n'a pas vécu la dictature hitlérienne.

» Il y a quelques jours, nous avons appris qu'avait été relâché de Sibérie un scientifique qui, à l'époque, avait manifesté sur la Place Rouge contre l'invasion de la Tchécoslovaquie (...). Le tarif correspondant, chez nous, serait dix ans pour avoir participé aux manifestations du Globus, sept ans pour avoir protesté contre les ordres d'un supérieur (...)